068-226800019-20070928-06 105 07-DE

## Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2007 Publication : 05/10/2007



Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CG 6 105-07 Séance du 2 8 SEP. 2007



## Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

## DESIGNATION DU CONSEILLER GENERAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION PEFC ALSACE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

## APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne M. Pierre GSELL, en qualité de représentant du Conseil Général du Haut-Rhin au sein du Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières en Alsace (PEFC Alsace).

LE PRESIDENT

Pour tá Président
du Conseil Gánáral du Haut-Rhin
et par dálégation
Le 1er Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

.....voix contre